|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité administratif et juridiqueSoixante‑quatorzième sessionGenève, 23 et 24 octobre 2017 | CAJ/74/6Original : anglaisDate : 26 septembre 2017 |

Échange et utilisation de logiciels et d’équipements

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

# résumé

 L’objet du présent document est de rendre compte des faits nouveaux concernant l’échange et l’utilisation de logiciels et d’équipements et d’examiner des propositions de révision des documents UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables” et UPOV/INF/22/2 “Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union”.

 Le CAJ est invité

a) à examiner la proposition de révision du document UPOV/INF/16/6 concernant l’inclusion d’informations sur l’utilisation de logiciels par les membres de l’Union qui figure dans le document UPOV/INF/16/7 Draft 1,

b) à noter que, sous réserve de l’accord du CAJ, un projet de document UPOV/INF/16/7 “Logiciels échangeables” sera présenté au Conseil pour adoption à sa cinquante et unième session ordinaire prévue le 26 octobre 2017,

c) à examiner la proposition de révision du document UPOV/INF/22/3 concernant les logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union qui figure dans le document UPOV/INF/22/4 Draft 1 et

d) à noter que, sous réserve de l’accord du CAJ, un projet de document UPOV/INF/22 concernant les logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union sera présenté au Conseil pour adoption à sa cinquante et unième session ordinaire prévue le 26 octobre 2017.

UPOV/INF/16 “LOGICIELS ÉCHANGEABLES”

 À sa cinquante‑troisième session[[1]](#footnote-2), le Comité technique (TC) a pris note de la suppression du logiciel SIVAVE du document UPOV/INF/16, comme suit :

“a) Administration des demandes

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ~~16 octobre~~~~2014~~ | ~~SIVAVE~~ | ~~Base de données :~~~~Mysql 5.1~~~~Version PHP 2.5.9~~~~Ajax.~~~~Javascript.~~~~Les protocoles sont~~~~intégrés à des Applets~~~~Java et plusieurs~~~~archives Java (JARS).~~~~Compléments :~~~~Zend Optimizer 3.3~~~~Créateurs :~~~~Zend Studio~~~~Script Case~~ | ~~Permet la diffusion en temps~~~~réel de l’état d’avancement de~~~~la procédure concernant~~~~les demandes de droits~~~~d’obtenteur au Mexique.~~ | ~~Mexique :~~~~Manuel Rafael Villa Issa,~~~~directeur général, SNICS~~~~E‑mail :~~~~manuel.villaissa@sagarpa.gob.mx~~~~Eduardo Padilla Vaca, directeur,~~~~Variétés végétales, SNICS~~~~E‑mail :~~~~eduardo.padilla@snics.gob.mx~~ | ~~Demande écrite~~~~et justification~~~~du besoin~~~~d’utilisation~~ | ~~MX~~ | ~~Toutes les plantes~~ |

 Le TC a examiné la proposition de révision du document UPOV/INF/16/6 en vue d’inclure des informations sur l’utilisation de logiciels par les membres de l’Union, les informations étant fournies par le Brésil et le Mexique.

 Le TC a noté que les observations qu’il avait formulées à sa cinquante‑troisième session1 concernant l’exclusion et l’utilisation de logiciels par les membres de l’Union seraient communiquées au CAJ à sa soixante‑quatorzième session[[2]](#footnote-3) et que, sous réserve de l’accord du CAJ, un projet de document UPOV/INF/16/7 (document UPOV/INF/16/7 Draft 1) serait présenté sur cette base au Conseil pour adoption à sa cinquante et unième session ordinaire[[3]](#footnote-4).

 Le TC est convenu que les informations figurant dans le document UPOV/INF/16 devraient être publiées sous une forme se prêtant à des recherches sur le site Web de l’UPOV et a noté que le Bureau de l’Union imaginerait un outil dans ce but[[4]](#footnote-5).

 Un compte rendu des conclusions formulées par le CAJ à sa soixante‑quatorzième session au sujet des propositions de révision du document UPOV/INF/16/6 sera présenté au Conseil à sa cinquante et unième session ordinaire3 (document C/51/18 “Rapport du président sur les travaux de la quatre‑vingt‑quatorzième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité”).

 Le CAJ est invité

 a) à examiner la proposition de révision du document UPOV/INF/16/6 concernant l’inclusion d’informations sur l’utilisation de logiciels par les membres de l’Union qui figure dans le document UPOV/INF/16/7 Draft 1 et

 b) à noter que, sous réserve de l’accord du CAJ, un projet de document UPOV/INF/16/7 “Logiciels échangeables” sera présenté au Conseil pour adoption à sa cinquante et unième session ordinaire prévue le 26 octobre 2017.

# UPOV/INF/22 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union (révision) (document UPOV/INF/22/4 Draft 1)

 À sa cinquante‑troisième session[[5]](#footnote-6), le TC a examiné une proposition de révision du document UPOV/INF/22/3 et il est convenu de proposer d’apporter les modifications suivantes au document UPOV/INF/22/3 :

|  |  |
| --- | --- |
| c) Vérification des dénominations variétales (ligne : Allemagne) | libellé : “Vérification des dénominations variétales dans les procédures nationales sur la base des règles phonétiques ~~en complément de l’examen~~” |
| f) Analyse d’images | libellé : “E‑mail : a.roberts@bioss.ac.uk” |

 Le TC est convenu de proposer l’ajout au document UPOV/INF/22 d’un avertissement expliquant que le document visait à dispenser des informations sur l’utilisation de logiciels et d’équipements par les membres de l’Union et à préciser que ni l’UPOV ni le service ayant fourni les informations n’étaient responsables de la performance des logiciels ou des équipements.

 Le TC s’est demandé si les informations contenues dans le document UPOV/INF/22 devraient être présentées sous une forme autre (par exemple, un format en ligne) qu’un document INF et il est convenu que seul le format existant du document UPOV/INF/22 devait être conservé.

 Le TC a noté que les propositions formulées par le TC à sa cinquante‑troisième session5 au sujet de la révision du document UPOV/INF/22 seraient communiquées au CAJ à sa soixante‑quatorzième session[[6]](#footnote-7) et que, sous réserve de l’accord du CAJ, un projet du document UPOV/INF/22/4 (document UPOV/INF/22/4 Draft 1) serait présenté au Conseil pour adoption à sa cinquante et unième session ordinaire[[7]](#footnote-8),[[8]](#footnote-9).

 Un compte rendu des conclusions formulées par le CAJ à sa soixante‑quatorzième session au sujet des propositions de révision du document UPOV/INF/22/3 sera présenté au Conseil à sa cinquante et unième session ordinaire7 (voir le document C/51/18 “Rapport du président sur les travaux de la quatre‑vingt‑quatorzième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité”).

 Le CAJ est invité

 a) à examiner la proposition de révision du document UPOV/INF/22/3 concernant les logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union qui figure dans le document UPOV/INF/22/4 Draft 1 et

 *b) à noter que, sous réserve de l’accord du CAJ, un projet de document UPOV/INF/22 concernant les logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union sera présenté au Conseil pour adoption à sa cinquante et unième session ordinaire prévue le 26 octobre 2017.*

[Fin du document]

1. Tenue à Genève du 3 au 5 avril 2017. [↑](#footnote-ref-2)
2. Prévue à Genève les 23 et 24 octobre 2017. [↑](#footnote-ref-3)
3. Prévue à Genève le 26 octobre 2017. [↑](#footnote-ref-4)
4. Voir les paragraphes 166 à 169 du document [TC/53/31](http://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=42485) “Compte rendu”. [↑](#footnote-ref-5)
5. Tenue à Genève du 3 au 5 avril 2017. [↑](#footnote-ref-6)
6. Prévue à Genève les 23 et 24 octobre 2017. [↑](#footnote-ref-7)
7. Prévue à Genève le 26 octobre 2017. [↑](#footnote-ref-8)
8. Voir les paragraphes 171 à 174 du document [TC/53/31](http://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=42485) “Compte rendu”. [↑](#footnote-ref-9)